

A travers les barreaux de fer (1916)
par Emile **CAMMAERTS**
Illustrations de Louis **RAEMAEKERS**
(dans la seule édition **anglaise**)

V. — L'esclave moderne.

(pages 44–67 de l'édition **anglaise** ;
pages 31–50 de l'édition **espagnole**)

2. — Près des eaux de Babylone.

(pages 56–67 de l'édition **anglaise** ;
pages 41–50 de l'édition **espagnole**)

« Nous nous sommes assis auprès des fleuves de Babylone et nous y avons pleuré
nous souvenant de Sion. » (Ps. 136, 1).

Quel esprit prophétique inspira le Cardinal Mercier quand il choisit ce psaume comme texte de son sermon à l'occasion du deuxième anniversaire de leur indépendance (21 juillet 1916 ⁽⁴⁰⁾ ; **Note** : l'auteur aurait plutôt pu dire « *fête nationale* ») que les Belges célébraient en exil et en captivité ? Ce fut dans, la grande église gothique, à Bruxelles, sous les voûtes de Sainte Gudule, à l'issue d'un service pour les soldats (**fin page 52 manuscrit**) tombés pendant la guerre, la toute dernière cérémonie patriotique tolérée par les Allemands. Les socialistes, les libéraux, les catholiques remplissaient la nef, oubliant leurs vieilles querelles, unis dans un même culte, le culte de leur pays martyrisé, de leurs libertés entravées.

« *Comment chanterions-nous les louanges du*

Seigneur sur une terre étrangère ? »

Ses auditeurs s'imaginaient que le prédicateur faisait seulement allusion à la captivité spirituelle, quand il voulait dire : « *Comment allons-nous célébrer notre liberté dans cette prison allemande?* » Et ils écoutaient comme les premiers chrétiens dans les catacombes, craignant d'entendre le battement de la semelle des soldats devant la porte.

Le Cardinal, hardi, poursuivit son discours :

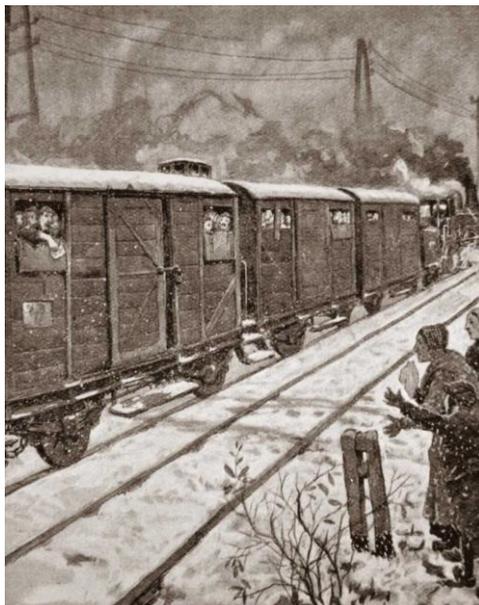
« Le psaume se termine par des malédictions. Nous n'allons pas les préférer contre nos ennemis. Nous ne sommes pas de l'Ancien mais nous sommes du Nouveau Testament. Nous ne suivons pas la vieille loi – oeil pour oeil, et dent pour dent – mais nous suivons la nouvelle loi d'amour et de fraternité chrétienne. Mais nous ne devons pas oublier que même au-dessus de l'amour se dresse la Justice. Si notre frère pêche, comment pouvons-nous prétendre l'aimer si nous ne désirons pas que ses péchés soient punis ! ... »

Voilà le sujet de l'exhortation du Cardinal, la plus grande exhortation chrétienne, inspirée par la guerre, prononcée dans les circonstances les plus tragiques et les plus émouvantes. Car le peuple connaissait alors le danger de parler franchement dans la Belgique conquise ; ils savaient que (fin page 53 manuscrit) quelques espions allemands étaient dans l'église prenant des notes à chaque mot, de chaque geste. Pourtant, ils ne pouvaient

pas retenir leurs sentiments, et à la fin du sermon, quand de l'orgue s'éleva la **Brabançonne**, ils applaudirent et applaudirent, reconnaissants de sentir un instant le lourd poids de l'oppression soulevé de leurs épaules par l'indomptable esprit de leur vieux guide.

Ce qui nous frappe, au souvenir de cette mémorable cérémonie est non seulement l'allocution elle-même mais plutôt le choix de son texte : « *Car ceux qui nous emmenaient dehors attendaient de nous un chant* ».

Beaucoup de ceux qui entendirent le Cardinal Mercier le 21 juillet 1916 ont certainement été « *emmenés* », et ils ont chanté. Ils ont chanté la **Brabançonne** et le **Lion de Flandres** comme un dernier défi à leurs oppresseurs tandis que ces longs trains à bestiaux (**Note** ⁽⁴¹⁾), bourrés de bétail humain, roulaient dans le vent et la pluie vers la frontière allemande. Et l'écho de leur chant hante encore le sommeil de tout honnête homme.



* * *

Car, quoi que fasse ou dise l'Allemagne, nous n'en sommes plus au temps où de tels crimes peuvent rester impunis. Malgré la guerre et le pouvoir triomphant du poing armé, il existe encore cette chose : la conscience publique et l'opinion publique. Rien ne peut arriver, dans aucune partie du monde, sans éveiller un écho dans les coeurs des hommes qui, en apparence, sont étrangers à la chose. Les Allemands sont trop intelligents pour ne pas comprendre ceci, et la peine (fin page 54 manuscrit) incessante qu'ils prennent pour monopoliser les nouvelles dans les pays centraux et pour contredire chaque accusation par une plus ou moins insidieuse excuse en est la meilleure preuve. Quand l'un d'eux affirmait que les dessins de Raemaekers (Note ⁽⁴²⁾) ont fait plus de mal à l'Allemagne qu'un corps d'armée, il savait parfaitement bien ce qu'il disait. Seulement ils restent si aveuglément confiants dans leur propre pouvoir intellectuel et ils ont une si pauvre opinion du cerveau des autres peuples qu'ils croient d'abord devoir faire ce qui convient à leurs plans et justifier après leur action. Ils répartissent la besogne entre eux : le soldat agit, le légiste et le professeur entreprennent d'expliquer ce qu'ils ont fait. Tout noir que puisse être le premier, il y a assez de lessive prête pour lui rendre son innocence.

Si la résistance inattendue de la Belgique a

tellement excité la fureur des Allemands, ce n'est pas seulement parce qu'elle contrariait leur attaque par surprise sur la France, c'est aussi parce que, même après la retraite de l'armée, ils se sont trouvés en présence d'une série d'hommes assez courageux et assez intelligents pour rester sur le terrain et s'interposer entre eux et la masse ignorante de la population.

Puisque, pour leur besoin de propagande, ils devaient faire semblant de respecter la loi internationale, ils furent pris au mot de telle manière qu'ils furent obligés de tenir leur parole ou d'avouer ouvertement leur tort. Quand ils essayèrent de trahir leur promesse à la municipalité de Bruxelles ([fin page 55 manuscrit](#)) et d'annihiler les libertés des vieilles communes de Belgique, Mr. Max ([Note](#)⁽⁴³⁾) se trouva sur leur passage, calme et souriant, ne disposant d'autre arme que la loi qu'ils prétendaient respecter. Mr. Max fut envoyé dans une forteresse allemande, mais l'Allemagne avait déchiré un autre chiffon de papier et le monde civilisé le savait. Quand ils voulurent établir des tribunaux extraordinaires pour affaires qui ne regardaient que des tribunaux locaux, Maître Théodore ([Note](#)⁽⁴⁴⁾) et d'autres avocats du pays envoyèrent protestation sur protestation et luttèrent pas à pas pour leur cause. Maître Théodore fut déporté mais l'administration allemande avait de nouveau fait une bétise et le monde le savait. Quand le Baron von Bissing essaya d'enfreindre les privilèges de l'Eglise

et d'intimider les prêtres pour les soumettre, leur défendant de lire à leurs ouailles la lettre patriotique (**Note** : lettre pastorale ***Patriotisme et Endurance***⁽⁴⁵⁾) du Cardinal Mercier, publiée le jour de Noël 1914, il trouva un adversaire, non seulement beaucoup plus intelligent que lui-même mais ayant toute l'influence du plus grand prêtre d'Europe. La lettre fut lue, le Cardinal ne partit pas pour l'Allemagne mais pour Rome, ensuite il revint à Malines et il adopta un ton encore plus ferme dans ses lettres suivantes et dans ses discours. Von Bissing était battu et le monde le savait.

Ceux-ci ne sont que quelques exemples frappants parmi tant d'autres. Depuis août 1914, des centaines et des centaines de civils ont été emprisonnés et déportés : des ouvriers parce qu'ils refusaient de travailler pour l'ennemi ; des légistes parce qu'ils refusaient d'accepter sa loi ; des banquiers, parce qu'ils (**fin page 56 manuscrit**) ne voulaient pas laisser leur argent passer la frontière; des professeurs, parce qu'ils ne consentaient pas à faire de la propagande pour la « *Kultur* » ; des journalistes, parce qu'ils refusaient d'imprimer les nouvelles de Wolff (**Note** : agence de presse) ; des commerçants, parce qu'ils mettaient leur patriotisme au-dessus de leurs intérêts privés ; des prêtres, parce qu'ils n'adoraient pas le dieu des Allemands ; des femmes, parce qu'elles n'admiraient pas les officiers allemands ; des enfants, parce qu'ils ne jouaient pas des jeux

allemands. Pendant ce temps, les fusillades ne chômaient pas (**Note**⁽⁴⁶⁾). Le monde a appris avec horreur la mort de Miss Cavell, il a été scandalisé de la disproportion entre son « *crime* » et son châtiment et de l'hypocrisie jouée par l'administration allemande pendant le procès. Mais si l'Angleterre a perdu une grande martyre, la Belgique en a perdu des centaines qui périrent de la même manière, quelquefois pour de plus petites offenses, souvent pour aucune offense du tout. Car les juges allemands sont pressés et ils n'ont pas le temps d'enquêter trop minutieusement sur ces matières. La vengeance d'un espion, la plus petit soupçon d'un policier, quelquefois même une lettre anonyme, suffisent pour les convaincre de la culpabilité de la personne accusée. L'effet salubre produit sur la population par Dinant (**Note**⁽⁴⁷⁾) et Louvain (**Note**⁽⁴⁸⁾) ne doit pas être effacé. L'effroi doit être maintenu à tout prix. Le règne de la terreur est la condition du régime allemand.

* * *

Aujourd'hui, en cette heure des plus tragiques de l'histoire de Belgique, quand tant de chefs, tant de patriotes, ont été emprisonnés, déportés ou fusillés (**fin page 57 manuscrit**), après vingt-neuf mois (**Note** : ce texte aurait donc été écrit vers février 1917) de constantes menaces et de persécutions, nous pouvons nous demander : La Belgique est-elle enfin domptée ? Ecoutez la voix de la Belgique, non pas la voix des réfugiés, non

pas même la voix du Roi et de son gouvernement mais la voix de ces misérables « esclaves » que l'Allemagne essaie d'amener à la soumission par la famine. Des lettres ont été jetées de ces wagons à bestiaux roulant vers l'Allemagne ou vers le front français. Elles nous entretiennent toutes de l'irrévocable résolution de ces hommes à ne jamais signer un engagement pour l'Allemagne et à ne jamais travailler pour l'ennemi (**Note** ⁽⁴⁹⁾).

« Nous ne travaillerons jamais pour les Allemands et nous ne mettrons jamais nos noms sur le papier » (« onze naam op papier zetten »).
« Nous ne voulons pas travailler pour eux. Faites de même quand vous serez pris ». (« Faites de même quand tu dois aller ».)

Deux jeunes gens emprisonnés à Gand écrivent à leur père : *« ils devront nous tenir longtemps à l'étroit avant que nous consentions à travailler pour le Roi de Prusse ».*

Un autre homme, arrêté au moment où il essayait de s'échapper, écrit : *« ils nous disent ici que les Allemands veulent nous faire travailler même si nous ne signons pas un engagement. Ce serait abominable. Prenez courage. L'heure de la délivrance sonnera un jour après tout ».*

Un autre ouvrier envoie ce message à son patron : *« Nous sommes ici deux mille trois cents hommes. Ils ne peuvent nous anéantir. Il ne serait pas juste que notre sort fût meilleur que celui de nos frères qui souffrent et se (fin page 58*

manuscrit) battent au Front. *Nous ne pouvons pas faire un pas sans être menacés du fusil ou de la baïonnette de nos geôliers. J'ai faim ... mais je ne veux pas travailler pour eux ».*

Et comme les raids d'esclaves atteignent une province après l'autre, des Flandres à Anvers, du Hainaut au Brabant, comme les listes fatales de déportés augmentent de 20.000 à 50.000, de 50.000 à 100.000, de 100.000 à 200.000, tandis que les cris des femmes et des enfants sont entendus dans les rues, tandis que les esclaves modernes errent le long des routes portant un léger paquet de vêtements sur les épaules, de tous les endroits en Belgique les plus fortes protestations sont envoyées au Gouverneur général (**Note** ⁽⁵⁰⁾) : par les communes, qui ne veulent pas consentir à livrer les noms des chômeurs ; par les magistrats, qui ne veulent pas voir la dernière garantie du droit individuel piétinée ; par les syndicats socialistes qui défendent le droit des ouvriers de ne pas travailler contre leur propre pays ; par les chefs d'industrie, qui montrent clairement que toute la responsabilité de cette crise de travail retombe sur l'Allemagne seule ; par les évêques de l'Eglise qui refusent d'admettre que, après deux mille ans d'éducation chrétienne, une nation qui s'intitule chrétienne, tombe assez bas pour faire revivre, à son propre bénéfice, les pires coutumes du Paganisme.

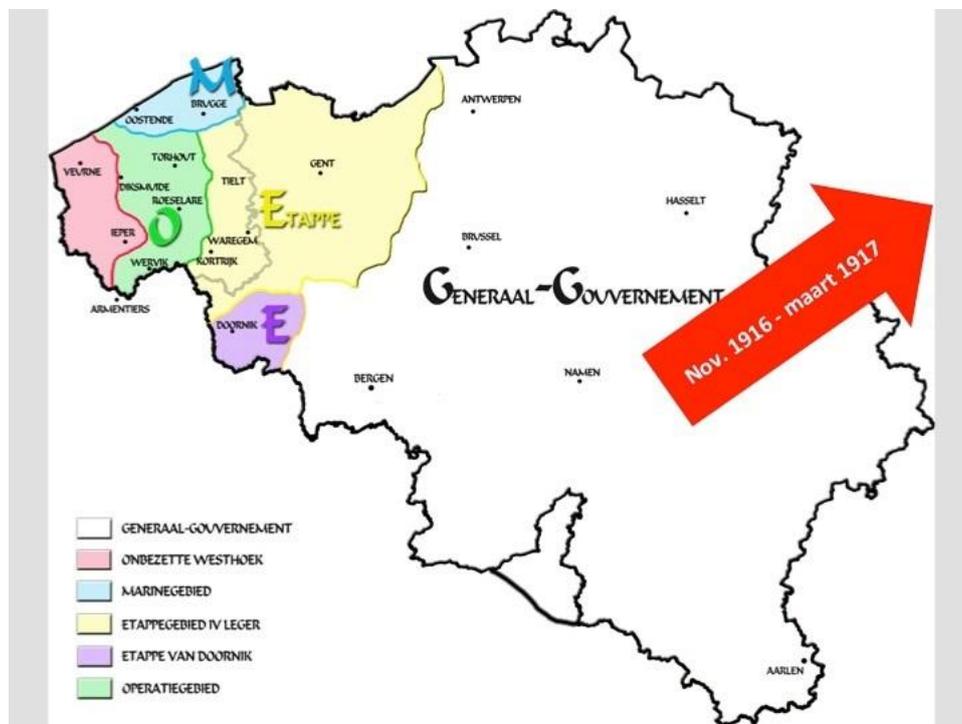
L'énergie de ces protestations (**fin page 59**)

manuscrit) est merveilleuse si l'on considère les conditions dans lesquelles elles ont été faites. Les conseillers communaux de la ville de Tournai ont été requis de dresser une liste de chômeurs ; ils refusèrent ; comme les Allemands insistaient, ils firent passer la décision suivante :

« Le conseil municipal décide de persévérer dans son attitude négative ... La ville de Tournai est préparée à se soumettre sans résistance à toutes les exigences autorisées par les lois et coutumes de la guerre. Sa sincérité ne peut pas être mise en doute puisqu'elle a montré une parfaite contenance et a évité tout acte d'hostilité pendant une période de plus de deux ans ... Mais, en même temps, le conseil municipal ne peut pas fournir des armes contre ses propres enfants, étant absolument conscient que la loi naturelle et internationale, qui en est dérivée, leur défend de le faire. » (20 octobre 1916).

Nous possédons aussi la réponse allemande, signée par le Major Général Hopfer (**Note** : Hopfer, commandant de l'Etape ⁽⁵¹⁾). C'est un supplément nécessaire à la littérature onctueuse de von Bissing. Le Major-Général Hopfer définit la résolution *« un acte d'arrogance sans précédent »*. D'après lui, l'état des affaires, clairement et simplement est celui-ci : l'autorité militaire commande, la municipalité doit obéir. Si elle manque de le faire, elle aura à supporter les *« lourdes conséquences »*. Une amende de

200.000 marks est extorquée de la ville à cause de son refus ; de plus, 20.000 marks pour chaque jour de retard dans l'achèvement des listes.



Le cas de Tournai, comme celui d'Antoing et d'un grand nombre de petites villes, est typique. Tous les officiers commandant dans ces districts ou dédaignèrent le mot d'ordre donné à Bruxelles ou ne pensèrent pas nécessaire de continuer cette sinistre comédie jouée dans les grandes villes. Ici la « *Kultur* » ôte son masque (fin page 60 *manuscrit*) et la brute apparaît. Nous savons à la fin où nous en sommes. Le conflit est nettoyé de tout faux prétexte et de mesquines excuses. Les conseillers de Tournai font appel à quelque loi, divine ou humaine, qui défend au frère de trahir son frère. Ce n'est pas sans soulagement que nous entendons la voix ingénue du Major Hopfer déclarer qu'il n'y a pas d'autre loi que celle de son

bon plaisir. Cela établit tout et met le cas de la Belgique dans une coquille de noix. Les hommes comme lui et le commandant du district d'Antoing – un autre major – sont inappréciables. Mais, soit dit en passant, ils ne deviendront jamais généraux, à moins qu'ils ne changent de manières.

* * *

De la lecture des protestations belges et de tous les détails reçus, deux choses apparaissent clairement : premièrement, en dépit de toutes les déclarations officielles, si les raiders sont à même de s'emparer des listes, il n'y a aucune distinction véritable entre employé et chômeur. Et secondement, dans beaucoup de districts, le chômage a été délibérément créé par les autorités afin de justifier les déportations.

Nous ne pouvons découvrir aucune méthode dans les raids. En plusieurs endroits, tous les hommes valides de 17 à 50 ans sont emmenés ; dans d'autres, les prêtres, les employés de la ville, les membres du « *Comité de Secours* » (**Note** : et d'Alimentation) et les instituteurs sont laissés chez eux ; dans d'autres cependant, un certain choix est fait. Mais partout quelques hommes qui étaient en ce moment occupés à travailler ou même des hommes qui n'avaient jamais cessé de travailler depuis le début de l'occupation allemande ont été obligés de suivre les autres (**fin page 61 manuscrit**). La proportion varie. Dans la petite ville de Gembloux, du total de 750 habitants déportés, il

n'y avait que deux chômeurs. A Kersbeek-Miscom (**Note** : arrondissement de Leuven), sur 94 déportés, il n'y avait que deux chômeurs. A Rillaer, les Allemands ont pris 25 garçons de moins de 18 ans (1). Dans le district de Mons, des nombres relevés dans 14 communes, nous remarquons que la proportion des chômeurs varie entre 10 et 15 pour cent du nombre total de déportés (2). Parmi les 400 hommes pris à Arlon (Luxembourg), il y avait 43 membres du « *Comité de Secours* », qui travaillaient de concert avec la *Commission for Relief* (**Note** : C.R.B. ⁽⁵²⁾). De sorte que non seulement les gens soutiens de famille sont destinés à être déportés, mais même ceux qui s'emploient à alléger les souffrances de toute la population. Ce procédé a été répété dans plusieurs autres villes, par exemple à Gembloux et à Libramont. Soit que les hommes soient sommés de se présenter à l'hôtel de ville ou immédiatement saisis dans leur maison ; le critère d'emploi n'est jamais considéré comme une cause suffisante d'exemption, qu'il leur soit accordé quelques heures pour se préparer, qu'ils soient forcés ou non de signer un consentement, c'est toujours le même fait.

Dans certains districts où, en dépit des réquisitions, il n'y avait pas de chômeurs, les autorités en ont fabriqués. Quelques nouvelles mines de la province de Limbourg (**Note** ⁽⁵³⁾) ont été fermées au commencement de ces raids. Le

cas de la province de Luxembourg (fin page 62 manuscrit) est encore plus typique. « *Nous n'avons pas à nous enquérir ici* », déclarent les sénateurs et les députés de cette province, « *si le chômage a été occasionné dans d'autres régions par la désorganisation des transports, la saisie des matières premières et des machines, les constantes réquisitions et autres mesures de contrainte qui avaient pour but de donner des amendes à l'industrie nationale (Note ⁽⁵⁴⁾)*. Un fait reste incontestable, c'est que, en ce qui concerne la province de Luxembourg, le chômage a été nul. Pendant les plus mauvaises périodes, nous avons eu seulement un petit nombre de chômeurs et, grâce à l'initiative prise par le «Comité de Secours», tous, sans exception, ont été à l'ouvrage sans interruption. »

Après avoir énuméré un grand nombre de travaux d'utilité publique qui avaient été approuvés par les autorités allemandes – construction de chemins de fer à voies étroites, drainage d'étendues marécageuses, créations de nouvelles plantations, canalisations, etc ... –, le rapport continue ainsi :

« *Et aujourd'hui beaucoup de ces ouvrages, qui avaient été approuvés et subsidiés par la province et par l'Etat, ont été soudainement condamnés et interrompus ... De tels obstacles officiels à la légitime et utile activité de nos ouvriers rendent encore plus pénibles pour eux, si c'est*

possible, les mesures prises contre eux par ceux qui leur reprochent leur paresse et qui les persécutent aujourd'hui sous le prétexte d'une inaction qu'ils ont délibérément créée. »

Devant de tels témoignages, tous les arguments des Allemands sont anéantis, comme Monseigneur Mercier l'établit positivement : « Il n'est pas vrai que nos ouvriers aient causé du trouble ou aient même menacé de le faire. **Quinze** (**Note : cinq**) millions de Belges, des centaines d'Américains, n'ont jamais cessé d'admirer la (**fin page 63 manuscrit**) parfaite dignité et la patience de nos classes ouvrières. Il n'est pas vrai que les ouvriers, privés de leur ouvrage, deviennent une charge pour le pouvoir occupant ou pour la charité publique sous son contrôle. Le «Comité National», dans l'activité duquel les Allemands ne prennent aucune part, est la seule organisation concernant cette matière ».

Mais même en supposant, pour soutenir l'argument, que le 43^{ème} article de la Convention de La Haye justifierait quelque forme de coercition en cette matière, les nouvelles mesures pourraient seulement être appliquées à quelques ouvrages d'utilité publique en Belgique. Loin d'encourager de tels travaux, les Allemands les ont arrêtés, ils ont saisi les employés et les chômeurs et les ont envoyés soit en Allemagne soit à quelqu'ouvrage de guerre sur le front ouest. Pour résumer, ils désirent éviter le trouble public là où il n'y a pas de

trouble, sauver l'argent qui n'est pas le leur, déporter des chômeurs là où il n'y a pas de chômeurs, pour les obliger à travailler contre leur pays plutôt que pour leur pays, et les envoyer en Allemagne au lieu de les laisser travailler en Belgique. Ils font toute chose, sauf celle qu'ils devraient faire, ils vont de tous côtés sauf là où ils vont et ils disent tout sauf ce qu'ils pensent.

* * *

L'autre jour, j'entendis dans le train deux personnes – deux employés de la ville – discutant de la guerre. « *Quand et comment les Allemands seront-ils battus ?* » – demanda le premier. L'autre haussa les épaules et déclara solennellement, tout en tirant une bouffée de sa pipe – : « *Les Allemands ? Ils ont été battus depuis longtemps ! Ils étaient battus quand ils mirent les pieds pour la première fois en Belgique* ». (fin page 64 manuscrit)

La remarque n'est pas nouvelle et j'ose dire que c'était une réminiscence d'une sentence glanée dans un journal ou dans un meeting populaire. Mais quiconque la faisait pour la première fois avait raison.

Le cas de la Belgique a soulevé toute l'atmosphère morale de la lutte. Depuis que les premiers coups de feu résonnèrent autour de Liège et que les premiers civils furent fusillés à Visé, une guerre, qui aurait pu être représentée, jusqu'à un certain point, comme un conflit

d'intérêts, est devenue un conflit de principes. D'une manière, les Allemands étaient battus parce que, depuis ce moment, ils eurent à lutter contre des forces invisibles et inflexibles. Que vous les nommiez instinct démocratique, aspiration chrétienne ou la conscience du monde civilisé, elles feront leur oeuvre continuellement, tous les jours de l'année, à chaque heure du jour. C'est leur oeuvre que, malgré son immense influence financière et son active propagande, l'Allemagne est devenue impopulaire dans le monde entier. D'autres faits, tels que le coulage (**Note** : torpillage) du *Lusitania*, le procès de miss Cavell, l'ouvrage accompli par les zeppelins, ont contribué à provoquer ces sentiments. Mais, soit que nous considérions l'origine des derniers exploits de la politique allemande, soit que nos pensées retournent deux ans en arrière ou se reportent à aujourd'hui, l'image de la Belgique, de son envahissement, de son martyre (**Note** ⁽⁵⁵⁾), de son oppression, de ses déportations, domine l'aspect spirituel de toute la guerre.

Quand les Allemands franchirent la frontière, ils marchèrent droit à un abîme et, depuis lors, ils ont été enlisés plus profondément et encore plus profondément dans la boue de leurs méfaits et de leurs calomnies. Ils (**fin page 65 manuscrit**) étaient ensevelis jusqu'à la cheville à Liège ; jusqu'à la poitrine à Louvain ; à présent la boue envahit leurs lèvres. Dans leur effort désespéré de s'affranchir,

ils infligent de nouvelles et pires tortures à leurs victimes. C'est comme si la victoire ne pouvait être atteinte que par le sacrifice volontaire du pays. Mais chaque cri que les Allemands provoquent dans la Belgique-prison est entendu partout dans le monde ; chaque larme versée là remplit leur coupe amère ; chaque goutte de sang qu'ils versent leur retombe sur la tête. Le monde regarde et sa chaude pitié, son ardente sympathie, apportent de la chaleur et du réconfort à l'esclave belge. Il y a encore quelque rayon de lumière qui brille à travers la fenêtre étroite de la cellule. Et il n'y a pas un homme digne de ce nom qui ne se sente pas plus résolu et plus confiant dans la victoire finale, quand il rencontre le regard égaré du pays martyr et qu'il observe son visage pâle, patient et encore souriant, pressé contre les barreaux de fer.

(1) Lettre du Cardinal Mercier au Gouverneur von Bissing, 29 novembre 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161129%20CARDINAL%20MERCIER%20VON%20BISSING%200BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2026.pdf>

(2) Réponse des députés de Mons au Gouverneur von Bissing, 27 novembre 1916 :

[http://www.idesetautres.be/upload/19161127%20MONS%20MANDATAIRES%20VON%20BISSING%](http://www.idesetautres.be/upload/19161127%20MONS%20MANDATAIRES%20VON%20BISSING%20)

[20BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2026.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/19160721%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf)

Notes et transcription de Bernard GOORDEN.

(40) Vous trouverez l'essentiel du sermon du Cardinal Mercier en date du 21 juillet 1916 dans **50 mois d'occupation allemande** (volume 2 : 1916) : <http://www.idesetautres.be/upload/19160721%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

(41) Le dessin du train, illustre notamment le 4^{ème} de couverture du *reprint* livre de Albert **HENRY**, **Un retour à la barbarie. Les déportations d'ouvriers belges en Allemagne** (Bruxelles, Albert Dewit ; 1919) et est extrait du livre **La Belgique et la guerre** (Tome I, « **La vie matérielle de la Belgique durant la guerre mondiale** », par Georges RENCY). *Reprint* partiel de ce premier sur le site :

http://www.eglise-romane-tohogne.be/secu/index.php?./environs/deportation_ouvriers_belges_allemanne.pdf

(42) Vous trouverez, par exemple, « *Le dessinateur Louis **RAEMAEKERS*** » (présentant 7 dessins), publié dans le N°1 (334) de 1919 du **Bulletin officiel du Touring Club de Belgique**, au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/DESSINATEUR%20LOUIS%20RAMAEKERS%20TOURING%20CLUB%20BELGIQUE%20BULLETIN%201919%201%20334.pdf>

(43) Rappelons qu'Auguste **VIERSET** (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX,

de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré une biographie intitulée **Adolphe MAX**. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

<http://www.idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Il fut l'*informateur* du journaliste argentin Roberto J. **Payró** (1867-1928) pour sa série d'articles, traduits en français par nos soins :

« *Un ciudadano ; el burgomaestre Max (1-5)* » ; in **La Nación** ; 29/01-02/02/1915 :

pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 18 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 19 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

Lisez aussi **M. Adolphe MAX, Bourgmestre de Bruxelles. Son administration du 20 août au 26 septembre 1914 et sa détention en Allemagne**, par Alexis **SLUYS** (Directeur honoraire de l'Ecole normale, Vice-Président de la Ligue de l'Enseignement), qui a été écrit fin 1914, censuré par les Allemands et publié fin 1918 (vendu au profit du « *Foyer des orphelins* »). Pour la version PDF, corrigée et enrichie d'annexes et de notes :

http://www.idesetautres.be/upload/SLUYS_ADOLPHE%20MAX.pdf

Ainsi que de nombreuses « lettres de captivité » de **M. Adolphe MAX**, sur :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

(44) Pour Maître **Théodor**, voyez notamment Brand **WHITLOCK, Belgium under the German Occupation: A Personal Narrative** (GB) ou sa traduction française : **La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles** (FR) :

« *Bâtonnier Théodor* », chapitre 63 (GB) (**non traduit en français ou fondu dans le chapitre précédent**) :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%201%20CHAPTER%2063.pdf>

« *The judiciary / Le pouvoir judiciaire* », chapitre 62 (GB) ou 3 (FR) de 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%201%20CHAPTER%2062.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%20CHAPITRE%2003.pdf>

« *The bâtonnier Théodor / Le bâtonnier Théodor* », chapitre 85 (GB) ou 21 (FR) de 1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%201%20CHAPTER%2085.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%20CHAPITRE%2021.pdf>

(45) Voyez notamment la version française de l'article de Roberto J. **Payró**, « *La Pastoral de Monseñor Mercier* » ; in ***La Nación*** ; 11/03/1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141225%20PAYRO%20PASTORAL%20MONSEÑOR%20MERCIER%20FR.pdf>

Le **texte** **intégral** **de** ***Patriotisme*** **et**

Endurance figure à la fin des notes relatives à notre traduction.

Lettre pastorale de Son Éminence le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines sur le Patriotisme et l'Endurance (Noël 1914), **avec de superbes illustrations** :

<http://www.maredret.be/abbayedemaredret/atelierdenluminure/patriotismeetendurance/patriotismeeteendurance.htm>

⁽⁴⁶⁾ « (...) **les fusillades ne chômaient pas** » : voyez, e.a., le « *Tableau d'Honneur des Civils belges condamnés à mort ou tombés victimes de l'invasion et de l'occupation* », quatrième partie de

Nos héros morts pour la patrie. L'épopée belge de 1914 à 1918 (histoire et documentation),

ouvrage publié ... sous la direction générale de René **LYR** ... ; Bruxelles, E. Van der Elst ; 1920, 370 pages + 160 pages + 75 pages + 31 pages. En grande partie sur

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>
à recouper par <http://www.bel-memorial.org>

⁽⁴⁷⁾ A propos des massacres de **Dinant**, voyez l'article de Roberto J. **Payró** (réparti entre le 20 et le 27 août 1914) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140821%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140822%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

[OS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/19140823%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf)

<http://www.idesetautres.be/upload/19140823%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140825%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140826%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140827%20PAYRO%20DINANT%20FR%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA.pdf>

⁽⁴⁸⁾ A propos de la destruction de **Louvain**, voyez l'article de Roberto J. **Payró** (réparti entre le 25 et le 31 août 1914) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140825%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140826%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140827%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140829%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN%20FR.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140831%20PAYRO%20DESTRUCCION%20DE%20LOUVAIN.pdf>

<http://www.idesetautres.be/upload/19140804-19140911%20PAYRO%20EPISODIOS%20OCUPACION%20ALEMANA%20FR.pdf>

⁽⁴⁹⁾ « (...) *ne jamais signer un engagement pour l'Allemagne et (...) ne jamais travailler pour l'ennemi* ». Voyez ce qui est relatif au « **contrat** » dans **Fernand PASSELECQ, Les déportations belges à la lumière des**

documents allemands (avec de nombreux fac-similés et la reproduction de tous les documents belges ; Paris-Nancy, Berger-Levrault ; 1917, XV-435 pages) :

<http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/large/Deportations.pdf>

(50) « (...) *de tous les endroits en Belgique les plus fortes protestations sont envoyées au Gouverneur général* ». Vous en trouverez un échantillonnage assez représentatif rassemblé, en français, par Brand **WHITLOCK** dans ses mémoires intitulées ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** (1919) au sein des **76 pages** de la version originale anglaise du chapitre 33 (« *The press-gangs* », parfois intitulé « *Documents in evidence* »). **Aucune de ces lettres** n'a été reprise dans le chapitre 26 (« *Les enlèvements* ») de la traduction française (**8 pages**) de ces mémoires sous le titre de ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** (1922). Toutes ont été **reproduites** (et enrichies d'un appareil critique et d'hyperliens) dans notre réédition digitale sur INTERNET et sont chronologiquement accessibles via le lien suivant :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20SYNTHESE%20DOCUMENTS%20DEPORTATIONS%20BELGES%20ALLEMAGNE%201916%20BGOORDEN.pdf>

(51) Nous reproduisons une carte de l'***Etappengebiet*** (« *territoires de l'Etape* ») en

Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de novembre 1916 à mars 1917 :

<http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/cartegvtgeneral.jpg>

Nous l'avons trouvée dans « *Les déportations à Lessines, un cas particulier ?* » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>

⁽⁵²⁾ Vous trouverez une bonne synthèse, avec anecdotes, de l'histoire du *Comité National de Secours et d'Alimentation* et de la « *Commission for Relief* » (ou C.R.B.) dans les mémoires de Brand WHITLOCK, tant ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** que sa traduction française : ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles***. Il est à noter qu'il utilise le mot « *ravitaillement* » dans la version anglophone. Voici des fichiers PDF de liens pour y accéder (période 1914-1917),

parmi les 59 chapitres relatifs à **1914** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 29 chapitres relatifs à **1915** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201915%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 31 chapitres relatifs à **1916** :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201916%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

parmi les 10 chapitres relatifs à **1917** :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201917%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Un livre fondamental, en 2 volumes, **PUBLIC RELATIONS OF THE COMMISSION FOR RELIEF IN BELGIUM (C.R.B.). DOCUMENTS** (STANFORD UNIVERSITY PRESS STANFORD UNIVERSITY, CALIFORNIA), écrit en collaboration par George Inness GAY (*Commission for Relief in Belgium*) et Harold Henry FISHER (*Stanford University*), a été publié en 1929.

Il est consultable à l'adresse INTERNET suivante :

<http://net.lib.byu.edu/estu/wwi/comment/CRB/CRB1-TC.htm>

Sa consultation sous cette forme s'étant cependant révélée malaisée lors nos recherches, nous avons rassemblé la trentaine de morceaux du puzzle et décidé de mettre à disposition une version **PDF**, ce qui n'aurait pas été possible sans le travail essentiel préalable :

<http://www.idesetautres.be/upload/Public%20Relations%20Commission%20for%20Relief%20Belgium%20Gay%20Fisher.pdf>

(53) Voyez « **Les mines du Limbourg** », dans le cadre de « *La politique économique du Conseil de Flandre* », figurant aux pages 283-284 des

Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen), qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* »), au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/1917-1918%20MINES%20LIMBOURG%20ARCHIVES%20CONSEIL%20FLANDRE%20pp283-284.pdf>

⁽⁵⁴⁾ Lisez « *La Belgique ruinée par les Allemands* », de Georges **RENCY**, qui constitue le chapitre V (**troisième partie**, pages 372-377) de « *La Belgique et la Guerre* » (Volume **1** : *La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale* ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 (2^{ème} édition) ; ; XI-386 pages + 8 **hors-texte**) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20BELGIQUE%20RUINEE%20PAR%20ALLEMANDS%20T1%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20pp372-377.pdf>

⁽⁵⁵⁾ *La Belgique héroïque et martyre* : 1914 – 1915, numéro spécial de *L'Art et les Artistes* ; Paris ; 75 pages. (ill. ; 31 cm) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b85945386/f1.image>

Manuscript.

Emile **Cammaerts** became Professor of Belgian Studies at the University of London in 1933, most of his works and papers are held there in the **Senate House Library (CAMMAERTS PAPERS)** : <http://www.senatehouselibrary.ac.uk/our-collections/special-collections/archives-manuscripts>

<http://www.ulrls.lon.ac.uk/resources/MS800.pdf>

gouvernants
en
soient

brandie

agitée

barrières

mutilés

affirme

mettre sur les
pige

qui venait des états allemands
 leur bien de vendre des bijoux
 et des manuscrits. Quand son
 commerce fut défendu, il
 courut de grand en grand
 perdre sa fortune et sa vie.
 Mais les ~~belges~~ allemands
 de Belgique, qui ont Berlin
 à Bruxelles, ont en 1914 non
 que nous les appelions, nous
 Bissing au Reichstag de leur
 dans le confort de leur
 maison, entourés par leur
 famille, et quand ils sont
 assaillis par des protestations
 ils prennent encore plus
 catholique et ~~troupe~~ tant
 des piliers ~~de~~ du temple
 de la paix et flétris avec
 arrogance comme tant d'ex-
 -tremistes ~~les~~ articles ~~trouvés~~
 de la loi internationale "et"
~~est-ce~~ dit le Dr. Höffner
 au Reichstag (2 décembre)
 "j'affirme que si mettre les
 châtiments sur le travail est
 entièrement d'accord avec
 la loi internationale. Pour
 prendre pour cela notre posi-
 -tion personnellement et en
 pratique sur la loi internationale
~~l'usage de nos droits~~
~~insupportables.~~)
 Laissons le Dr. Höffner
 se garder. Il n'est pas le
 seul ~~responsable~~ de la
 loi internationale. Sa
 position peut s'effondrer?

II Pres des caens de
Babylone

Nous nous sommes assis au pied
des fleuves de Babylone, et nous
y avons pleuré nous souvenant
de nuit de Sion.

Pres des caens de Babylone,
 où nous assésâmes, ah,
 nous pleurâmes, quand
 nous nous souvenâmes de
 Sion.
 Quel esprit prophétique
 inspira le Cardinal Mercier
 quand il choisit ce psaume
 comme texte de son sermon
 à l'occasion du cinquantième an-
 -niversaire de leur indépendance
 (21 juillet 1916) que les Belges eus-
 -sentaient en exil et en capti-
 -vité? C'était dans la grande é-
 -glise catholique, à Bruxelles, sous
 les voûtes de St Gudule, à l'is-
 -sue d'un service pour les soldats

l'issue

applaudissent et applaudissent encore

abandon

depuis les

handis que

encore

nous n'en sommes plus au

ceff

changer à

quelques espions Allemands
étaient dans le bois par
-nant des notes de chaque
-mot, de chaque geste. Sans
-tant ils ne pouvaient pas
-retenir leurs sentiments
et à la fin du sermon,
quand il s'élève s'élève
la Bechansonne, ils se
séparaient, cherchant à
reconnaître de sentir
un instant le lourd poids
de l'oppression saute
de leurs esprits par l'in-
dampnable esprit de leur
siège guidé.

Est-ce qui nous pousse
au souvenir de cette grande
-rable cérémonie, est non
-seulement de admettre elle-même
mais plutôt le choix de
son titre: " Ces ceux qui
nous emmenaient de nous
attendaient de nous
non cherchait."

Beaucoup de ceux
qui entendirent le Cardinal
le 21 juillet 1916
ont certainement été " em-
menés" à l'école, et ils
ont chanté. Ils ont chanté
la Bechansonne et le
" Dieu de Flandres" comme
un dernier défi à leurs
oppresseurs pendant que
ces longs trains à bestiaux
hurraient de détail humain
épaulaient dans le vent
de pluie vers la frontière
Allemande. Et le reste de
leur chemit haute toujours
le souvenir de tout homme
homme.

Car, quoique fasse au
dise l'Allemagne, de temps
soit plus loin au de tels
crimes ne peuvent pas rester
impunis. Malgré le guer et
le pouvoir triomphant des
force armée, il existe encore
ces choses: ~~que~~ la conscience
publique et l'opinion publique.
Rien ne peut arriver, dans
aucune partie du monde,
sans éveiller un écho dans
les cœurs des hommes qui
en apparence ne sont pas
au-dessus de la chose.
Les Allemands sont trop
intelligents pour ne pas
comprendre ceci, et ce qu'ils

insuccesante qu'ils prennent pour manœuvres les nouvelles de nos les pays catholiques et pour contredire chaque accusation, ~~avec~~ ^{avec} une excuse en est la meilleure preuve. Quand l'un d'eux affirmait que les voisins de Besslacher ont fait plus de mal à l'Allemagne qu'un corps d'armée, il savait parfaitement ^{ce qu'il} disait.

Seulement ils restent si aveuglément confiants dans leur propre pouvoir intellectuel et ils ont une si pauvre opinion du cerveau des autres peuples qu'ils croient d'absolus devoir faire ce qui convient à leurs plans et ~~accusent~~ ^{accusent} si leurs plans et actions justifiés après leur action ils se partissent la ~~responsabilité~~ ^{responsabilité} entre eux: Le soldat agit le légiste ~~et~~ ^{et} le professeur entreprennent d'expliquer ce qu'ils ont fait. L'un nait que puisse ~~devenir~~ ^{devenir} le premier, il y a assez de levier prêt pour lui rendre son innocence.

Si la résistance inattendue de la Belgique a tellement excité les fureurs des Allemands ce n'est pas seulement parce qu'elle contrariait leur attaque par surprise. Si la France, c'est aussi parce que, même après la retraite de l'armée, ils se sont trouvés en présence d'une série d'hommes assez courageux et assez intelligents pour rester sur le terrain et pour se mettre entre eux et la masse ignorante de la population.

Puisque depuis, pour leur besoin de propagande ils devaient faire semblant de respecter la loi internationale, ils furent pris, ~~par~~ ^{par} ~~ce~~ ^{ce} ~~de~~ ^{de} telle manière qu'ils furent obligés de ~~la~~ ^{la} tenir, au ~~de~~ ^{de} leur parole ~~et~~ ^{et} d'observer leur promesse ~~aux~~ ^{aux} municipalités de Bruxelles

par

disait

besogne

Si interposer entre eux et

Puisque

en mot

leur parole d'observer

le

trouva
ne disposant

convenant

et d'annihiler les libertés
des vieilles communes de
Belgique, M^r Max de Traz
sur leur ~~passage~~ passage, calone
et sauriant avec malice
l'autre arive que la loi
qu'ils prétendaient respecter.
M^r Max fut envoyé dans
une forteresse allemande,
mais l'Allemagne avait
recherché avec cette chiffon
de papier - et le monde
civilisé le savait. Quand
ils réussirent à établir des
tribunaux extraordinaires
pour des matières qui ^{étaient}
devaient ^{être} seulement des tribu-
= naux locaux, M^r Théodore
et d'autres avocats du pays
envoyèrent protestation
sur protestation et luttaient
pas à pas pour leur cause.
M^r Théodore fut déporté
mais l'administration Alle-
= mande avait de nouveau
fait une erreur et le monde le
savait. Quand le Baron von
Bissing essaya d'empiéter
les privilèges de l'Eglise et
d'introduire les prêtres pour
les soumettre, leur défenseur
de vive à leurs nouvelles la
lettre patristique du Cardinal
Mercier, publiée le jour de
Mai 1914, il trouva un
adversaire, non seulement
beaucoup plus intelligent
que lui-même mais ayant
toute l'influence du plus
grand prêtre en Europe. La
lettre fut lue, le Cardinal
ne partit pas pour l'Allemagne
mais pour Rome, ensuite
il revint à Malines, et, il
adopta un ton beaucoup plus
ferme dans ses lettres suivantes
et dans ses discours. Von Bissing
était battu - et le monde le
savait.

Cette-ci est peut-être
que quelques ~~deux~~ exemples frappants
parmi tant d'autres. Depuis
l'août 1914, des centaines et
des centaines de civils ont
été emprisonnés et déportés;
des avocats parce qu'ils refusaient
de travailler pour l'ennemi;
des légistes parce qu'ils
refusaient d'accepter sa
loi; des banquiers parce qu'ils

57

No. 400/II/1262/59

refusaient d'imprimer

ne voulaient pas laisser
 leur argent passer la frontière.
 Les professeurs parce qu'ils
 les considéraient, mais à faire
 de la propagande pour
 la "Kultur". Des journalistes
 parce qu'ils faisaient
 des articles sur les nouvelles
 de Wolff, des commerçants
 parce qu'ils mettaient
 leur patriotisme au-dessus
 de leurs intérêts pécuniaires,
 des prêtres parce qu'ils
 n'adoraient pas le Dieu
 des Allemands, des femmes
 parce qu'elles n'admiraient
 pas les officiers
 Allemands, des enfants
 parce qu'ils ne jouaient
 pas des jeux Allemands.
 Pendant ce temps, les
 fers de Vladivostok étaient
 posés. La grande a été
 avec horreur la mort de
 mis Cavell, il a été dénoncé
 comme un "criminel" et son
 châtiment, et par l'hypocrisie
 et l'indignité de la nation
 pendant le procès. Mais
 si l'Angleterre a perdu un
 grand martyr, la Belgique
 en a perdu dix centaines
 qui pénaient de la même
 manière, quelquefois pour
 de plus petites offenses, sou-
 vent pour aucune offense
 du tout. Car les juges Allemands
 sont pressés et ils n'ont pas le
 temps d'enquêter trop minu-
 tieusement sur ces matières.
 La vengeance d'un espion,
 le plus petit soupçon d'un politicien,
 quelquefois même sans lettre
 anonyme, sont assez pour les
 convaincre de la culpabilité
 de la personne accusée.
 L'effet salubre produit sur
 la population par Dinant
 et Louvain, ne doit pas être
 effacé. La Belgique doit être
 maintenue à tout prix. Le
 règne de la terreur est le con-
 dition au régime Allemand.

Allemands

suffisent

en Aujourd'hui, dans cette heure
 des plus tragiques de l'histoire
 de Belgique, quand tant de
 chefs, tant de patriotes ont été
 emprisonnés, déportés ou fusillés,

après vingt neuf mois
de courtoisies, menaces
et de persécution nous passés
- nous nous démençons
à ~~arriver~~ ~~en~~ Belgique
est elle enfin d'ouyr le
L'autre la voix de la Belgique
nous par la voix des réfugiés
non pas même la voix du
Roi et de son Gouvernement
mais la voix de ces misérables
"esclaves" que l'Allemagne
essai d'amener, à la soumis-

famine,

engagement pour

a

- Si par la privation. Des
Lettres ont été ~~écrites~~
jetées de ces espagnols au
bestiaire ravalant vers
l'Allemagne au vers le
front Français. Elles nous
entièrement toutes de
l'irréversible résolution de
ces hommes de dire jamais
signer un ~~engagement~~
L'Allemagne, et
de ne jamais travailler
pour l'ennemi. "Nous ne
travaillerons jamais pour
les Allemands et nous ne
mettrons jamais notre nom
sur le papier" (ou je n'aurai
on papier ~~à~~ ~~l'encre~~). "Nous
ne voulons pas travailler
pour eux. Faites de même
quand vous serez pris." (fait
de même quand tu dois aller)

gens

Deux jeunes hommes
emprisonnés à Gand, Belgique
- vont à leur père: "Ils
désirent nous tenir longtemps
à l'écart avant que nous
consentions à travailler
pour le Roi de Prusse." Un
autre homme, assis au
moment où il essayait de
s'échapper écrit: "Ils nous
disent ici que les Allemands
veulent nous faire travailler
même si nous ne signons pas
un engagement. Il serait
abominable. Prenez courage
l'heure de la délivrance
viendra un jour après tout."

ici

Un autre arriva envoie
ce message à son patron:
"Nous sommes deux mille
trois cents hommes. Ils ne
peuvent pas nous écartier
Il n'est pas juste que notre
sort soit ~~le~~ ~~meilleur~~ que celui de
nos frères qui souffrent et se

soient
soit fait

buttent au front. Nous
 ne pouvons pas faire un
 pas sans être menacés
 par le fusil au ^{la} bayon-
 -nette de nos gendarmes.
 J'ai faim ... mais je
 ne puis pas travailler

Et comme les saids d'es-
 -claves atteignent une
 province après l'autre, des
 Flandres à Anvers, du
 Hainaut au Brabant,
 comme les listes fatales
 de départs augmentent de
 20.000 à 50.000 de 50000 à
 100 000, de 100 000 à 200 000

pendant que les pleurs
 des femmes et des enfants
 sont entendus dans les rues

pendant que les esclaves
 modernes errent le long
 des routes portant un léger
 paquet de vêtements sur les
 épaules, de tous les endroits
 en Belgique les plus fortes
 protestations sont envoyées
 au Gouvernement Général,
 pour les communes qui
 ne veulent pas consentir

à donner leur nom à des
 chômeurs, par les magistrats
 qui ne veulent pas voir
 la dernière garantie du
 droit individuel piétinée
 par les syndicats socialistes
 qui défendent le droit des
 ouvriers de ne pas travailler
 contre leur propre pays,
 par les chefs d'industries
 qui montrent clairement
 que toute la responsabilité
 de cette crise de travail
 retombe sur l'Allemagne
 seule; par les évêques de
 l'Église qui refusent d'ad-
 -mettre que, après deux
 mille ans d'Éducation
 chrétienne, une nation

qui s'intitule chrétienne tombe
 à bas pour faire revivre
 à travers son propre bénéfice,
 les pires coutumes du
 Paganisme.

L'énergie de ces protestations

est merveilleuse si l'on considère les conditions dans lesquelles elles ont été livrées. Les conseillers communicaux de la ville de Gournai ont été requis de faire une liste de chômeurs. Ils refusèrent comme les Allemands vis-à-vis -taient ils furent passer la

Dresser *décision* conseil municipal de persévérer dans cette attitude négative. La ville de Gournai est préparée à se soumettre sans réserves autorisées à toutes les exigences de la guerre. Sa vicissitude ne peut pas être mise en doute

spécifique comme elle a montré une parfaite contenance et a subi tout acte de hostilité pendant une période de plus de deux ans. Mais en même temps le conseil municipal ne peut pas fournir des armes contre ses propres enfants

absolument étant conscients que la loi naturelle et internationale qui en est dérivée, leur défend de le faire le 20 octobre 1918. Nous possédons aussi la réponse Allemande, signée par le Major Général Hapfer. C'est un document nécessaire à la lit-

défini tigation actuelle de von Bissing. Le Major-général Hapfer est appelé la résolution « un acte d'arrogance sans précédent » D'après lui l'état des affaires clairement et simplement est celui-ci: l'autorité militaire commande, la municipalité doit obéir. Si elle manque de le faire elle aura à supporter les lourdes conséquences.

en Une amende de 200 000 marks est extorquée de la ville à cause de son refus de plus, 20 000 marks pour chaque jour de retard jusqu'à ce que tous

dans l'achèvement des soient complétés. Le cas de Gournai, comme celui d'Antwerp et d'un grand nombre de petites villes, est typique. Les officiers commandant dans ces districts locaux et luxembourgeois s'acquiescent le mot d'ordre donné à Bruxelles et ne pensent pas de

nécessaire leur temps de continuer cette vaine comédie jusqu'à ce que les grandes villes. Ici « la Kultur » est son masque

62

Ms. 800 / II / 1262 / 64

La proportion varie. Dans la petite ville de Gembloux sur un total de 750 habitants répertoriés, il n'y avait que deux chambres, à

soit il n'y avait que

relevés quatorze

procède

soit qu'il leur soit accordé ou non c'est toujours le

Kersbeek - Joricon de 94 dé-
-partes seulement deux chambres.
- La Pillaer, les Allemands, ont pris 25 garçons de moins de 18 ans (1) Dans le district de Mons 286 numéros ont été répertoriés comme sans ressources que la proportion des chômeurs varie entre 10 et 15 pour cent. (2) Parmi total de répertoriés. (2) Parmi les 400 hommes pris à Arlon (Luxembourg) il y avait 43 men-
-bres de la famille de secours 3) qui travaillaient de concert avec la Commission par Relief de sorte que non seulement les gens sortent de familles sont destinés à être répertoriés mais même ceux qui s'emploient à alléger les souffrances de toute la population. Cette pratique a été répétée dans plusieurs autres villes par exemple à Gembloux et à Libramont.

soit que les hommes soient sommés de se présenter à l'hôtel de ville aux saisis dans leur maison. Or, ils sont peut-être en train de préparer, qu'ils soient forcés de signer, de consentement. Or non, la même fait est évident. Le critérium d'emploi n'est jamais considéré comme une cause suffisante d'exemp-
-tion.

Dans certains districts au en dépit des réquisitions, il n'y avait pas de chômeurs. Les autorités en ont fait quelques nouvelles mises de la province de Limbourg ont été faites au commerce - ment de ces saisis. Le cas de la province de Luxembourg

(1) Lettre du Cardinal Mercier au Gouverneur von Bissing 29 novembre 1916.
(2) Réponse des députés de Mons au Gouverneur von Bissing 29 novembre 1916

63

Ms. 400 / II / 1262 / 65

est, typique « Nous n'avons pas, ~~de mesure à faire ici~~ »
 à nous enquerir si nous enquerir
 dément les statistiques et les
 répertoirs de cette province « si
 le chômage a été occasionné
 dans d'autres régions par
 la désorganisation des transports
 la saisie des matières premières
 et des machines, les constantes
 réquisitions et autres mesures
 qui étaient ~~prévues~~ pour
 donner des commandes à l'indus-
 trie nationale. Un fait
 est incontestable, c'est
 que, en ce qui concerne
 la province de Luxembourg
 le chômage a été nul. Pendant
 les plus mauvaises périodes,
 nous avons eu seulement
 un petit nombre de chômeurs
 et grâce à l'initiative
 prise par le "Comité de
 secours" tous, sans exception
 ont été à l'ouvrage sans
 interruption. Après avoir
 énuméré un grand nombre
 de travaux d'utilité publique
 qui avaient été approuvés
 par les autorités allemandes
 construction de chemins de
 fer, drainage d'étendues
 marécageuses, plantations et
 nouvelles plantations canalis
 "Société" etc... le rapport
 continue ainsi: « Et aujourd'hui
 beaucoup de ces ouvrages
 qui avaient été approuvés
 et subventionnés par la province
 et par l'Etat, ont été
 soudainement condamnés
 et interrompus... De tels
 obstacles officiels à la législation
 et à la volonté de nos ouvriers
 rendent encore plus pénible
 pour eux, si c'est possible,
 les mesures prises contre eux
 par ceux qui leur reprochent
 leur paresse et qui les persé-
 cutent aujourd'hui sans le
 prétexte d'une inaction qu'ils
 ont délibérément créée. »
 Devant de tels témoignages
 tous les arguments des Allemands
 tombent en pièces. Comme
 Monseigneur Mercier l'établit
 positivement: « Diffin'est pas
 vrai que nos ouvriers aient
 causé du trouble ou aient
 même menacé de le faire.
 Quinze millions de Belges,
 des centaines d'Américains,
 n'ont jamais cessé d'admirer la

de coopération
fut de

à venir étroit

font amies

ouvriers

parfaite dignité et la patience
 de notre classe ouvrière.
 Il n'est pas sûr que les
 ouvriers, privés de leur ouvrage
 deviennent une charge pour
 le pouvoir assurant au
 plus la charité publique
 sans son contrôle. Le Comité
 National dans lequel le
 traité des Allemands ne prend
 aucune part est la seule
 organisation concernant
 cette matière. Mais même
 en supposant, pour faciliter
 l'argument, que le 43^e article
 de la Convention de La Haye
 justifierait quelque forme
 de coercition en cette matière,
 les nouvelles mesures pourraient
 seulement être appliquées à
 quelques ouvriers d'utilité
 publique en Belgique. L'envoi
 d'ouvriers de tous pays
 les Allemands les ont abîmés,
 ils ont abîmés les employés
 et les chômeurs et les ont
 envoyés soit en Allemagne
 soit à quelque ouvrage de
 guerre. Ils désirent éviter
 le trouble public là où il
 n'y a pas de trouble, car
 l'argent qui n'est pas le leur
 dépouiller des chômeurs là où
 il n'y a pas de chômeurs
 pour les obliger à travailler
 contre leur pays plutôt
 que pour leur pays et
 en Allemagne au lieu
 de les, livrer travailler en
 Belgique. Ils font toute
 chose, sauf celle qu'ils
 devraient faire, ils vont
 de tous côtés sans la voir
 ils vont et ils disent tout
 sauf ce qu'ils pensent.

de les envoyer

L'autre jour j'entendis
 dans les rangs de nos personnes
 deux employés de la ville. - Disant
 pour la guerre. "Quand et com-
 ment les Allemands seront-ils
 battus?" demanda le premier.
 L'autre haussa les épaules
 et déclara solennellement,
 tout en hochant une bouffée de la pipe
 "Les Allemands? Ils ont été battus
 depuis longtemps! Ils étaient
 battus quand ils virent les
 pieds pour la première fois
 en Belgique"

étaient ensevelis jusqu'aux
épaules à Liège, jusqu'au
la poitrine à Valenciennes, à
présent la sape couvrait
leurs têtes. Dans leur effort
désespéré de s'approcher, ils
infligeaient de nouvelles et plus
terribles à leurs victimes.

C'est comme si la victoire
ne pouvait être atteinte que
par le sacrifice total d'un
pays. Mais chaque cri que
les Allemands provoquent dans
la Belgique-prison est entendu
partout dans le monde,
chaque larme versée la rend
plus leur coupe amère, chaque
goutte de sang qui s'écoule
sur leur tête.

Le monde regarde, et sa
chaude pitié, son ardente
sympathie, apporte de la chaleur
et du confort à l'évêque
Belge. Il y a encore quelque
lumière qui brille à travers
la fenêtre étroite du cachot.
Et il n'y a pas un homme
digne de ce nom qui ne

se sente pas plus résolu et plus
confiant dans la victoire
finale, quand il reconstruit
le regard hagard du pays
martelé et qu'il observe
son pâle, patient et encore
souriant, pressé contre les
barreaux de fer.

VI

La Branche d'olivier

Nous pensions nous de
mander si c'est par hasard
seulement ou par un
subtil calcul que les premiers
saids d'esclaves en Belgique
sont désignés pour prendre
place au commencement du
temps de Noël quand les
anges proclameraient: « Bonne
volonté envers les hommes... »
et quand les diplomates Alle-
mands nous offrent la
branche d'olivier et la colombe
paix à leur propre pays.

Detriments,

par
la
raison de
la cellule?

égare
visage